43 rue Pierre Baour 33300 BORDEAUX
administration@cinemagis.fr
05 33 05 86 83

ARC16 - REGIE

Préparer la logistique d'un tournage sur la base d'un plan de travail

Durée: 35.00 heures (5.00 jours)

Prérequis

- Culture cinéma
- Connaissance du secteur d'activité

Objectifs pédagogiques

Ces objectifs pédagogiques correspondent aux compétences attendues dans l'un des blocs de compétence du titre Assistant réalisateur cinéma.

- Analyser un plan de travail, son dépouillement, son scénario
- Organiser les transports, le catering, la logistique
- Préparer les autorisations de tournage
- Effectuer des devis de production

Contenu de la formation

- Dépouiller un projet
    - Réaliser un dépouillement régie
    - Faire une liste technique des besoins
    - Produire un jour à jour pour chaque régisseur
    - Gérer les autorisations de tournage
- Les déplacements
    - Préparer les pick up comédien, figuration
    - Préparer les déplacements techniques
    - Coordonner les locations de véhicules ou de moyens techniques
- La régie sur le tournage
    - Gérer une table régie
    - Préparer la feuille de service avec la mise en scène
    - Coordonner la logistique du film (rushes, matériel, problématiques imprévues ...)
    - Sécuriser les lieux de tournage avant et pendant le tournage
    - Ventouser un décors
- LA régie et l'administratif
    - Demandes des devis et transmettre à la production
    - Préparer des rendus des comptes de la régie
    - Gérer les autorisations de tournage, les droits à l'image
    - Gérer les sinistres avec les assurances

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.